



DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE, DE TRADUCTION ET DE CRÉATION

FREN 394 – Théories de la traduction (créativité et équivalence)

Hiver 2021, lundi-mercredi (séance Zoom = mercredi), 10h05-11h25

Professeure : Audrey Coussy

Courriel : audrey.coussy@mcgill.ca

Heures de bureau : sur rendez-vous.

PRÉALABLES, RESTRICTIONS ET COURS CONJOINTS

Aucun préalable. Une connaissance passive de l'anglais est requise afin de pouvoir lire certains textes théoriques et analyser les traductions étudiées.

CONTENU

Étude de certaines théories de la traduction. Étude des liens entre la théorie et la pratique.

Ce cours abordera une partie des grands courants théoriques en traductologie afin de développer et préciser une réflexion, personnelle et collective, autour de la traduction en tant que pratique et domaine de recherche. Nous nous intéresserons plus précisément à la créativité et à l'équivalence, notions récurrentes dans les discussions sur le travail traductif. De quelle(s) liberté(s) disposent les traducteurs et traductrices ? Quels sont les effets de leurs choix traductifs sur l'œuvre, la langue et la culture d'arrivée ? Nous interrogerons notamment la question de la fidélité en traduction, à l'instar d'Henri Meschonnic : fidélité à qui, à quoi ?

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistraux, analyse de textes critiques et littéraires, discussions, exposés des étudiant.e.s. En préparation au cours en synchrone du mercredi (10h05-11h25 environ, lien Zoom posté sur MyCourses), les étudiant.e.s auront chaque semaine des lectures obligatoires à faire ; pour aider à leur organisation, ils sont encouragé.e.s à consacrer le créneau réservé au cours du lundi à ces lectures.

CALENDRIER PROVISOIRE

Les dates de remise des travaux sont fixes, mais le déroulement du cours est susceptible de fluctuer.

Semaine du 11 janvier

*Présentation du cours et de ses enjeux

*Introduction à la traductologie

Semaine du 18 janvier

*L'importance socio-historique de la traduction

Semaine du 25 janvier

*La notion d'équivalence en traduction

Semaine du 1^{er} février

*Les tendances déformantes de la traduction, et la notion de créativité en traduction

Semaine du 8 février

*Objectivité/subjectivité en traduction

Semaine du 15 février

*L'influence du statut littéraire sur les pratiques traductives : l'exemple du roman sentimental

Semaine du 22 février

*Semaine consacrée au devoir de mi-session

* Rendu du devoir de mi-session = vendredi 26 février, minuit

[Semaine de relâche du 1 mars au 5 mars]

Semaine du 8 mars

*Les enjeux de l'équivalence en traduction technique

Semaine du 15 mars

*Idéologies et traduction

Semaine du 22 mars

*La retraduction : recherche d'une meilleure équivalence ?

Semaine du 29 mars

*Exposés

Semaine du 5 avril

*Exposés

Semaine du 12 avril (dernier cours = mercredi 14 avril)

*Synthèse du cours et conclusion

* Rendu du travail écrit final = le lundi 19 avril, minuit

DATES IMPORTANTES

26 février : dernier jour pour remettre le devoir de mi-session.

29 mars-7 avril : période des exposés.

19 avril : dernier jour pour remettre le travail écrit final.

CHARGE DE TRAVAIL ET MODE D'ÉVALUATION

Évaluation continue.

Devoir de mi-session : 35 %

Les étudiant·e·s exerceront leur esprit critique en rédigeant une synthèse de divers documents autour d'une thématique commune ; ces documents seront sélectionnés et mis en ligne par la professeure sur MyCourses. Il s'agira de faire le lien entre ces documents, ainsi qu'avec les thématiques du cours. Le travail devra être structuré (introduction, développement,

conclusion), rédigé en interligne double dans un document Word, et d'une longueur de 5-6 pages environ.

Exposé : 20 %

Les étudiant·e·s exerceront leur esprit de synthèse et leur regard critique en présentant un exposé (entre 15 et 20 minutes) sur un article en lien avec les thématiques du cours. Les étudiant·e·s choisiront leur article dans une liste pré-établie par la professeure et mise en ligne sur MyCourses au plus tard début février. L'étudiant·e devra bien faire le lien entre son article et le cours (lectures déjà faites, sujets abordés en classe, etc.) : ce point, ainsi que la clarté de la présentation seront au cœur de l'évaluation. Un support visuel (PowerPoint ou document Word/PDF) devra accompagner la présentation et devra être envoyé par courriel à la professeure.

Travail écrit final : 45 %

Les étudiant·e·s devront répondre à plusieurs questions portant sur la thématique du cours et les lectures faites durant la session. Les réponses devront être argumentées (citations et références aux lectures) et bien construites ; le travail de la langue sera aussi pris en compte dans l'évaluation.

Le travail devra être rédigé en interligne double, Times New Roman 12, et d'une longueur de 8-9 pages environ.

Autres précisions :

- Il n'y aura pas de possibilité d'effectuer des travaux supplémentaires pour améliorer sa note et il n'y aura pas d'examen de reprise.
- Tous les travaux, tests, examens, exposés doivent obligatoirement se faire en français. Aucune dérogation à ce règlement ne sera autorisée.
- Pour la présentation de leurs travaux écrits, les étudiant·e·s peuvent se tourner vers le guide du DLTC : <https://www.mcgill.ca/litterature/fr/ressources/presentation-des-travaux>

LECTURES OBLIGATOIRES

Les textes à lire seront disponibles en ligne sur MyCourses. Parmi les théoricien·ne·s au programme : Susan Bassnett, Annie Brisset, Antoine Berman, Barbara Folkart, Lance Hewson, Jean-René Ladmiral, Eugene Nida, Henri Meschonnic, Paul Ricœur, Lawrence Venuti, Marie Vrinat-Nikolov.

LECTURES CRITIQUES COMPLÉMENTAIRES SUGGÉRÉES

Un guide en ligne proposant des ressources pour les recherches autour de la traduction a été constitué par nos bibliothécaires : <http://libraryguides.mcgill.ca/translation>

Baker, Mona and Gabriela Saldanha (eds). *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*. London: Routledge, 2019, 900 p.

Ballard, Michel. *Qu'est-ce que la traductologie ?* Arras : Artois Presses Université, 2006, 302 p.

Ballard, Michel. *Censure et traduction*. Arras : Artois Presses Université, 2011, 397 p.

Bassnett, Susan. *Translation Studies*, 4th edition. London; New York: Routledge, Taylor & Francis Group, 2014, 190 p.

Berman, Antoine. *Pour une critique des traductions : John Donne*. Paris : Gallimard, 1995, 275 p.

Folkart, Barbara. *Second Finding: a Poetics of Translation*. Ottawa: University of Ottawa Press, 2007, 562 p.

Malmkjær, Kirsten. *Translation and Creativity*. London: Routledge, 2019, 140 p.

Meschonnic, Henri. *Éthique et politique du traduire*. Lagrasse : Verdier, 2007, 185 p.

Ricœur, Paul. *Sur la traduction*. Paris : Bayard, 2004, 68 p.

Venuti, Lawrence. *The Translator's Invisibility: a History of Translation*, 3rd edition. New York: Routledge, 2018, 353 p.

Meta, revue canadienne bilingue de traductologie : <https://www.erudit.org/en/journals/meta/Palimpsestes>, revue française de traductologie : <http://journals.openedition.org/palimpsestes>
TTR : Traduction, Terminologie, Rédaction, revue canadienne bilingue de traductologie: <https://www.erudit.org/fr/revues/ttr/>

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Les étudiant·e·s sont fortement encouragé·e·s à contacter par courriel la professeure afin de régler au fur et à mesure les difficultés rencontrées au fil de la session. Les rendez-vous se feront via Zoom.

REMARQUES DIVERSES

- Durant la session, n'hésitez pas à utiliser les ressources offertes par McGill concernant votre santé physique et mentale – en cette période exceptionnelle, c'est particulièrement important : <https://mcgill.ca/remote-students/> et <https://ssmu.ca/blog/2020/03/mental-health-resource-available-keep-mesafe/>
- Les communications avec les étudiant·e·s ne peuvent pas se faire à travers des adresses de type « hotmail », « yahoo » ou « gmail ». Les étudiant·e·s qui n'ont pas encore une adresse courriel de McGill doivent s'en procurer une rapidement et vérifier régulièrement leurs messages.
- « L'Université McGill attache une haute importance à l'honnêteté académique. Il incombe par conséquent à tous les étudiant·e·s de comprendre ce que l'on entend par tricherie, plagiat et autres infractions académiques, ainsi que les conséquences que peuvent avoir de telles actions, selon le Code de conduite de l'étudiant·e et les procédures disciplinaires. (Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.mcgill.ca/students/srr). » Sur ce point, notez que les travaux soumis pour évaluation cette session pourront être analysés via un logiciel de détection de plagiat, logiciel approuvé par McGill.
- « Les enseignant·e·s ne sont pas autorisé·e·s à accorder quelque dérogation ou à prendre quelque arrangement particulier que ce soit concernant les modalités de l'examen (ou des examens). Les étudiant·e·s qui se croient justifié·e·s de réclamer une telle dérogation ou un tel arrangement (pour ne pas se présenter à un examen, pour en reporter la date, pour en modifier la valeur, etc.) doivent en faire la demande directement auprès du Vice-Décanat aux études de leur Faculté. »
- En cas de circonstances imprévues échappant au contrôle de l'Université, le contenu et les modalités d'évaluation du cours sont sujets à changement.